

VILLE DE NOISIEL

DOSSIER DE SUBVENTION 2019

RDV DE DEPOT DU DOSSIER AU SERVICE A PRENDRE AU PLUS TARD POUR **LE 25/01/2019**

Prise de RDV au 01 60 37 74 32

INFORMATIONS GENERALES

Nom de l'association :

Date de sa création : N° de récépissé :

Siège social (adresse) :

Objet de l'association :

.....

Numéro Siret :

Email :

Nom et prénom du Président :

Personne à contacter :

Fonction : Téléphone :

Nom et prénom du Trésorier :

Téléphone :

Montant de l'adhésion :

L'association dispose-t-elle de lieux pour ses activités, autres qu'à Noisiel ? OUI NON

Si oui, précisez :

Répartition des adhérents (sont adhérents les membres qui cotisent à l'association)

	Résidants Noisiel	Agglomération Paris-Vallée de la Marne	Extérieurs
Enfants (-12 ans)			
Adolescents (12-18 ans)			
Adultes (18-55 ans)			
Adultes (+ 55 ans)			
TOTAL			



ACTIVITES REALISEES EN 2018

1 - Bilan

Exposez en quelques lignes les activités globales de votre association (démarche, contenu, organisation de rencontres, sorties,..)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2 - Participation aux manifestations locales en 2018

Téléthon : OUI NON

Carnaval OUI NON

Noisiel en Fête OUI NON

Fête du village OUI NON

Autres :

A Noisiel, précisez :

.....

Sur Paris - Vallée de la Marne, précisez :

.....

3 - Locaux mis à disposition (LCR - Auditorium Jean Cocteau - SPS...)

Permanents :

Ponctuels :



VILLE DE NOISIEL

BUDGET REALISE 2018

DEPENSES			RECETTES		
	SOUS TOTAL	TOTAL		SOUS TOTAL	TOTAL
Rémunérations/Charges			Subventions		
Frais de personnel			Municipale		
Autres			Départementale		
Frais de déplacements			Autres (préciser)		
Frais Gestion			Cotisations/Dons		
Assurances			Membres actifs		
Inscriptions			Autres membres		
Divers					
Achat Matériel			Partenaires/Sponsors		
Petit matériel			Aide financière		
Gros matériel			Aide matérielle		
Divers			Autres		
Formation			Autres/Divers		
Encadrement					
Adhérents					
TOTAL			TOTAL		



PROJETS D'ACTIVITE 2019

Activités régulières de l'association en 2018 /2019

Activités	Nombre d'adhérents	créneaux	Lieu



VILLE DE NOISIEL

1 - Exposez en quelques lignes les activités globales de votre association démarche, contenu, organisation de rencontres, sorties, manifestations, projets...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2 - Participation aux manifestations locales :

Téléthon : OUI NON

Carnaval OUI NON

Noisiel en Fête OUI NON

Fête du village OUI NON

Autres :

A Noisiel, précisez :

.....

Sur le Paris - Vallée de la Marne, précisez :

.....

3 - Locaux mis à disposition (LCR - Auditorium Jean Cocteau - SPS...)

Permanents :



VILLE DE NOISIEL

Ponctuels :

BUDGET PREVISIONNEL 2019

DEPENSES			RECETTES		
	SOUS TOTAL	TOTAL		SOUS TOTAL	TOTAL
Rémunérations/Charges			Subventions		
Encadrement			Municipale		
Autres			Départementale		
			Contrat d'objectifs		
Frais déplacements			Autres (préciser)		
Frais Gestion			Cotisations/Dons		
			Membres actifs		
Assurances			Autres membres		
Inscriptions					
Divers					
Achat Matériel			Partenaires/Sponsors		
Petit matériel			Aide financière		
Gros matériel			Aide matérielle		
Divers			Autres		
			Autres/Divers		
TOTAL			TOTAL		



REGLEMENT

1) Le bénéficiaire s'engage à utiliser la subvention pour des activités conformes à l'objet de l'association et aux projets proposés en partenariat.

2) Tout support de communication diffusé (courriers, tracts, affiches, plaquettes d'informations, dossiers de presse...) devra mentionner "**Association soutenue par la Ville de Noisiel**" et/ou l'insertion du logo de la Ville.

En cas de partenariat, le bénéficiaire s'engage également à apposer, en bonne place et d'une manière visible, le **logo de la Ville de Noisiel** ou à défaut la mention suivante : "projets et/ou activités soutenus par la Ville de Noisiel" sur l'ensemble des documents d'informations concernant ce partenariat.

Tout document doit-être transmis au préalable à notre service, au moins 8 jours avant.

3) En cas de non-respect des clauses 1 ou 2 la Ville se réserve le droit de demander au bénéficiaire **le reversement de toute subvention perçue.**

4) Un rendez vous individuel avec le service est obligatoire pour toute demande de subvention. Attention : veillez à nous contacter en avance, le service ne pourra pas recevoir toutes les associations le jour de la date limite.

**Cachet de
l'association**

**Le Président,
(nom, date et
signature)**

IMPORTANT

Les demandes de subvention sont étudiées par les membres de la Commission Culture ou de la Commission Animation selon une grille de critères établis.

Merci de noter que la bonne instruction de votre dossier dépendra des éléments fournis (pages à compléter et pièces à joindre).

Pour le versement de votre subvention, n'oubliez pas de joindre le **R.I.B.** de l'association.

